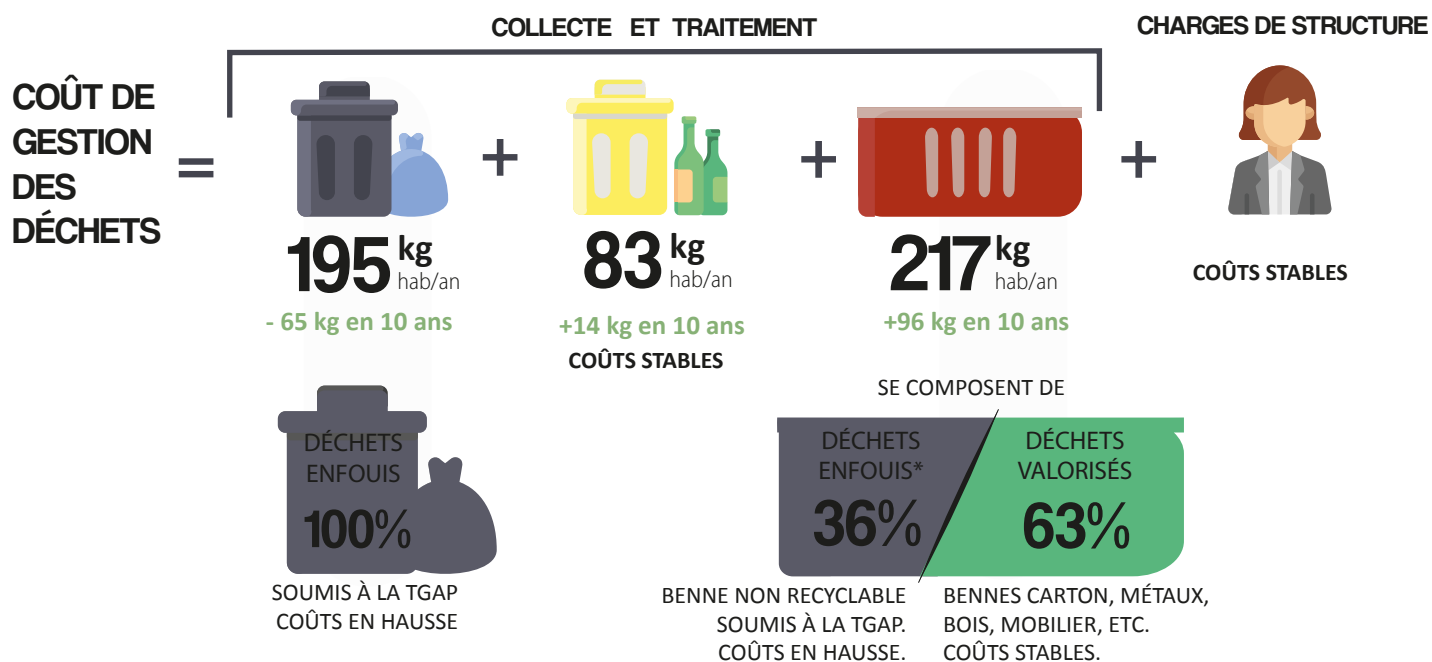


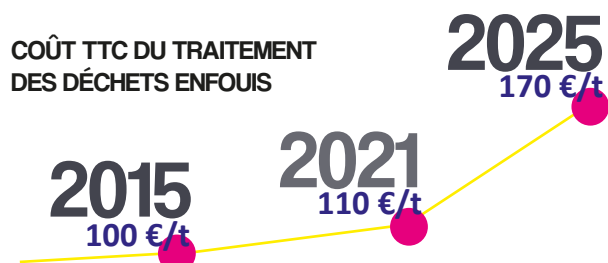
La redevance permet de financer la gestion des déchets sur votre territoire.

POURQUOI MA FACTURE AUGMENTE ?



QU'EST-CE QUE LA TGAP ?

► La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est une taxe nationale basée sur le principe de « Pollueur-Payeur », elle s'applique aux déchets enfouis ou incinérés. Elle augmente régulièrement afin de favoriser la réduction des déchets et de rendre certaines filières de recyclage plus compétitives.



► Les efforts entrepris ces dernières années (redevance incitative, amélioration du tri, etc.) ont permis d'absorber cette hausse. Néanmoins, la TGAP a fortement augmenté en janvier 2021 et continuera d'augmenter, impactant directement le coût de gestion des déchets.

* Une étude menée en 2019 démontre qu'il y a un tiers d'erreurs dans la benne « non recyclable ». Autant de déchets qui auraient pu être recyclés.

COMMENT LIMITER LA HAUSSE ?

CÔTÉ COLLECTIVITÉ



► Continuer de développer de nouvelles filières de recyclage pour réduire les tonnages enfouis.

CÔTÉ USAGERS



► Continuer le tri à la maison. Améliorer le tri en déchetterie, au travail et en vacances.

► Limiter sa production de déchets en modifiant ses habitudes de consommation (« moins mais mieux », emprunt, location plutôt qu'achat).

Le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit !